

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 14
Présents : 9
Votants : 12

L'an deux mil dix
Le 19 novembre deux mil dix à 18 heures 30
Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 novembre 2010
PRÉSENTS : MMES MOUNIER – COUTEAU
MM. SAVIN – BARRAL - BOISSIER-DESCOMBES – BOIVENT
– JAVELAUD –MERCIER - TEILLET
ABSENTS : MME FAURE –
MM. CALVET – ALLEGRE – REMAUD – SUTRE
POUVOIRS : M. CALVET a donné pouvoir à M. SAVIN
M. SUTRE a donné pouvoir à M. BOIVENT
M. ALLEGRE a donné pouvoir à M. TEILLET

M. BOIVENT a été nommé secrétaire.

201058d**Objet : Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2009**

Monsieur le Maire fait un bref rappel du Compte Administratif de l'exercice 2009 qui a été présenté à l'ensemble du Conseil Municipal lors de la réunion du 31 mars 2010,
Considérant que le budget assainissement a été transféré à la Communauté de Communes Braconne et Charente,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2009

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2008	Virement à la section d'investissem ent	Résultat de l'exercice 2009	Reste à réaliser 2009 - dépenses - recettes	Soldes et restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Invest.	- 3 385.39 €		51 553.81 € Dont commune : 50 878.23 € Assainissement : 675.58 €			48 168.42 €
Fonct.	19 762.41 €		3 667.96 € Dont commune : 4343.80 € Assainissement : - 675.84 €			23 430.37 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2009	23 430.37 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	23 430.37 €
Total affecté au c/ 1068 :	
EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2009 Excédent/ Déficit à reporter (ligne 002)	23 430.37 €

Fait à Jauldes, le 22 novembre 2010

Le Maire
Eric SAVIN



Affiché le :
Certifié exécutoire le